

HUCF C/T

VMC habitat collectif

Ventilation locaux tertiaires

AGREE 400°C ½ H C4 - N° DE PV CTICM : 10-H-045



SOMMAIRE

1. GENERALITES	2
1.1 Avertissements	2
1.2 Consignes de sécurité	3
1.2.1 Etiquettes machines	3
1.2.2 Démarrage	3
1.3 Réception – Stockage	3
1.4 Garantie	4
2. INSTALLATION	4
2.1 Manutention	4
2.2 Montage	4
3. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
4. REGLAGES	6
5. MISE EN ROUTE	7
6. MAINTENANCE	7
7. GESTION DES DECHETS	8
7.1 Traitement des Emballages et Déchets Industriels Banals (DIB)	8
7.2 Traitement d'un DEEE Professionnel	8

1. GENERALITES

La responsabilité de VIM ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés lorsque les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit.

Le marquage CE ainsi que les déclarations de conformité certifient la conformité aux normes européennes en vigueur.

Déclaration CE de conformité disponible sur site internet (coordonnées dernière page).

1.1 Avertissements

ATTENTION ! INTERDIT : extraction de vapeur chlore ou d'atmosphère explosible

L'installation de ce système (mise en œuvre, démarrage, réglages) et toute autre intervention doivent être obligatoirement effectués par un électricien professionnel appliquant les règles de l'art, les normes et règlements de sécurité en vigueur (NF C 15-100, ...). Elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la CEM et à la DBT.

Ce matériel devant être incorporé à une installation, la conformité de l'ensemble doit être réalisée et déclarée par l'incorporateur final.

Selon la norme EN 61000-3-2, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du distributeur d'énergie avant de raccorder à la source d'alimentation basse-tension les produits dont la puissance plaquée moteur est >1kW.

Le produit doit être alimenté par un circuit terminal dédié qui possède une protection magnétique adaptée. Les autres accessoires qui le nécessitent doivent être mis à la terre par son intermédiaire.

Les signaux électriques délivrés ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que celles décrites dans cette notice, le non-respect de cette indication pouvant avoir des conséquences graves pour l'opérateur et/ou les appareillages.

Des arrêts d'urgence doivent être installés sur toutes machines nécessitant cette fonction.

Avant la mise sous tension, vérifier que l'alimentation correspond bien aux indications de cette notice et à celles indiquées sur le produit : le raccordement d'une tension différente peut mener à une destruction du matériel. Ne pas modifier le câblage d'usine. Restez conforme aux plans d'installation et de raccordement préconisés par le constructeur. Contacter le SAV VIM avant toute modification d'installation ou de câblage. Les fluctuations ou les écarts de la tension réseau par rapport à la valeur nominale ne doivent pas dépasser les seuils de tolérance stipulés par les normes en vigueur, car ils peuvent être à l'origine de défauts de fonctionnement.

Veuillez à décharger l'électricité statique avant de toucher le coffret de régulation.

Pour rappel, ce produit est configuré d'usine en mode « démarrage automatique ».

Sectionner et consigner l'alimentation avant toute intervention (opérations d'installation et de maintenance) effectuée par le personnel habilité (interrupteur-sectionneur de proximité défini suivant IEC947-3/695-2-1). Puis attendre au minimum 15 min avant de toucher aux composants internes du coffret de régulation (temps nécessaire à la décharge des composants chargés en énergie). Même lorsque ce produit est coupé de l'alimentation réseau, il peut contenir des niveaux de tension dangereux issus de circuits de commande externes : Prendre garde! Ne pas toucher les pièces sous tension : Danger de mort! Un raccordement électrique non conforme aux schémas décrits sur cette notice et/ou aux règles d'installation en vigueur annule notre garantie contractuelle.

1.2 Consignes de sécurité

Les risques Produits ont été analysés selon les Directives Machine.

Ce manuel contient des informations destinées aux responsables de la prévention des accidents (corporels et/ou matériels).

1.2.1 Etiquettes machines

Le matériel est fourni avec différents pictogrammes. Celles-ci ne doivent pas être enlevées.

Les étiquettes machine peuvent être réparties de la façon suivante:

- Etiquettes d'interdiction

Ne pas réparer ou régler pendant le fonctionnement

- Etiquettes de Danger

Signalent la présence de pièces sous tension à l'intérieur du caisson sur lequel la plaque est posée.

- Etiquettes d'identification

Plaque du n° de série CE: indique les informations produit et l'adresse du fabricant.

Marquage CE apposé: atteste de la conformité du produit aux standards EEEC.

Etiquette de danger - Etiquette d'interdiction



N.B.: des étiquettes supplémentaires peuvent être ajoutées au produit en fonction de l'analyse des risques persistants.

1.2.2 Démarrage

Avant de démarrer, vérifier les points suivants:

- S'assurer que l'appareil ne contient pas de corps étranger. Vérifier également que tous les composants sont fixés dans leurs emplacements d'origine;
- Vérifier manuellement que la roue ne frotte pas ou soit bloquée;
- Vérifier que la porte de contrôle est bien fermée.

ATTENTION: Si les ouïes du ventilateur ne sont pas raccordées, utiliser un grillage de protection approprié (APC) Vérifier le raccordement de la prise de terre. Les branchements électriques doivent être réalisés par un personnel qualifié. **Ne pas oublier de raccorder la terre.**

1.3 Réception – Stockage

Chaque produit est scrupuleusement contrôlé avant expédition. A réception de celui-ci, vous devez vérifier qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport. Si c'est le cas, émettre, dans les 72 h, des réserves au transporteur par lettre recommandée avec A.R. en reprenant l'ensemble des réserves constatées lors de la livraison. La réception sans réserve du matériel prive l'acheteur de tout recours contre VIM.

Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

Température : -20°C à +60°C

Humidité relative : 30 à 90%.

Environnement d'utilisation

Température : -10°C à +50°C

Humidité relative : maxi 95% sans condensation.

1.4 Garantie

L'appareil doit être utilisé selon les spécifications du constructeur, faute de quoi la fonction qu'il se doit d'assurer pourrait être compromise.

Le matériel fourni par VIM est normalement garanti 12 mois à compter de la date de facturation.

Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défectuosités constatées par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence le défaut de surveillance ou d'entretien, les défectuosités dues à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, VIM n'est responsable du matériel transformé, réparé ou démonté, même partiellement.

2. INSTALLATION

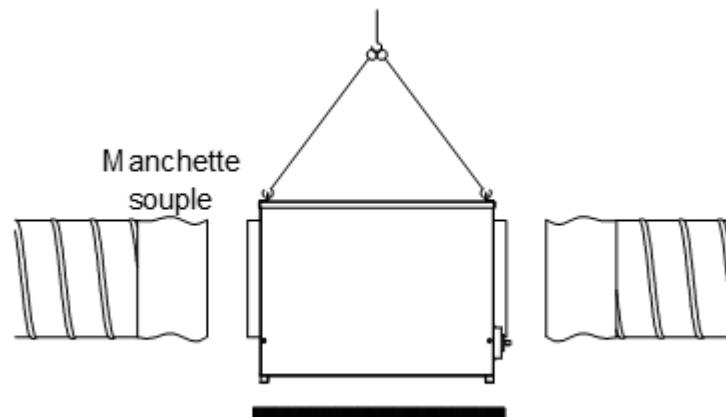
Le caisson doit être fixé sur un support par les 4 trous prévus à cet effet

Le montage sur un socle anti-vibratile et le raccordement avec des manchettes souples est conseillé.

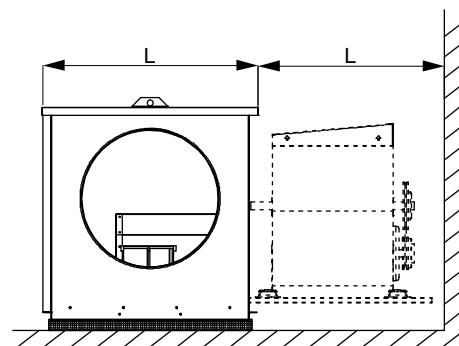
L'exécution de l'installation aéraulique du HUCF et de son réseau devra satisfaire aux conditions techniques définies dans DTU 68-2.

Important : S'assurer que l'ouverture de refroidissement moteur (située sous le piquage aspiration) ne soit pas obstruée.

2.1 Manutention



2.2 Montage



Côté transmission, prévoyez une distance L minimum égale à la largeur du caisson.

3. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le raccordement électrique doit être réalisé par un personnel qualifié.

Le moteur peut être alimenté en 230 ou 400 Volt triphasé 50Hz.

Attention : Le moteur est livré pré câblé en **400 Volt**. Les disjoncteurs montés d'usine, sont prévu pour cette tension.

L'alimentation électrique doit être conforme à la NFC 15-100.

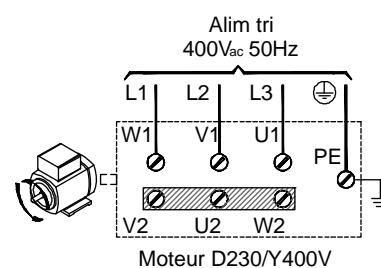
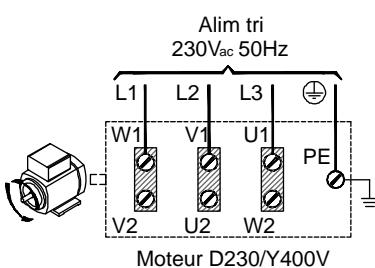
Ne pas oublier de raccorder la terre.

Un dépressostat en option, peut être monté en usine. Il est fixé à l'intérieur du caisson. Un connecteur adapté est fourni. Nous conseillons l'utilisation d'un câble souple 0.75 mm². Un passe fil est prévu pour le passager du câble vers l'extérieur.

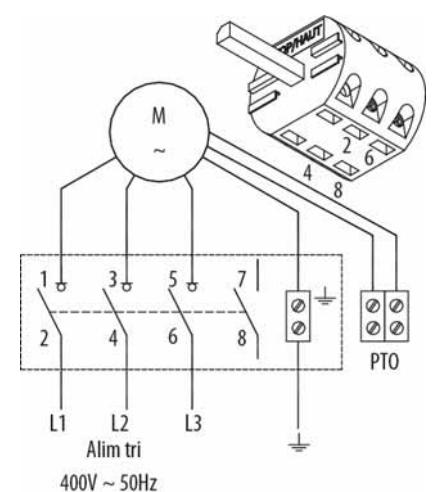
Le moteur est équipé d'un **PTO**. Son raccordement se fait sur les fils repérés 4 et 5.

Attention, il est interdit de raccorder la PTO en C4.

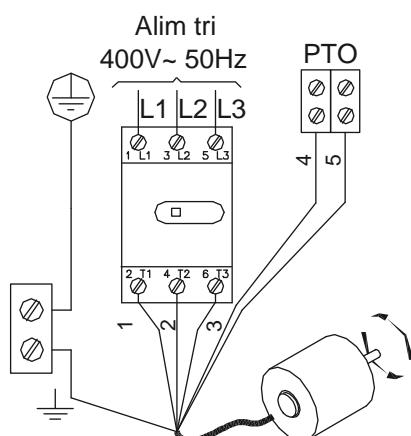
Câblage avec interrupteur



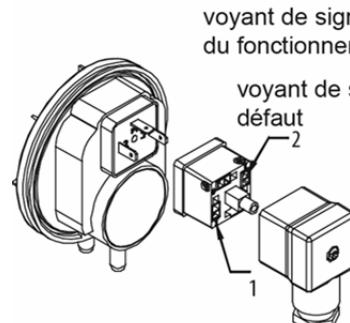
Câblage interne du moteur
Sectionneur de proximité



Câblage avec disjoncteur



Câblage dépressostat



voyant de signalisation du fonctionnement normal
voltage de signalisation défaut
N Alimentation conforme à la NF C15-100
état du contact au repos
bascule pour une mesure de pression ΔP supérieure au seuil ΔP_0 de réglage du dépresostat

4. REGLAGES

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur.
Les appareils sont réglés en usine pour une vitesse de turbine correspondant à la courbe hygro pour les HUCF C et mini pour les HUCF T.

Toutefois, il est possible de modifier, sur site, la vitesse du ventilateur en agissant sur la poulie variable du moteur :

- Dé tendre la courroie en dévissant la vis prévue à cet effet avec une clef de 13.
- Suivant le type de poulie variable :

Desserrer les 4 vis de blocage 6 pans creux, régler le flasque mobile et resserrer les 4 vis.



Desserrer les 2 vis de blocage 6 pans creux, régler le flasque mobile et resserrer les 2 vis en veillant à ce qu'elles appuient au fond des rainures, pour ne pas détériorer le filetage de la poulie.



Pour diminuer les performances : dévissez le flasque mobile.

Pour augmenter les performances : vissez le flasque mobile.

Attention : A partir de la position « grande vitesse » de la poulie variable (flasque mobile, contre flasque fixe), ne pas dévisser de plus de :

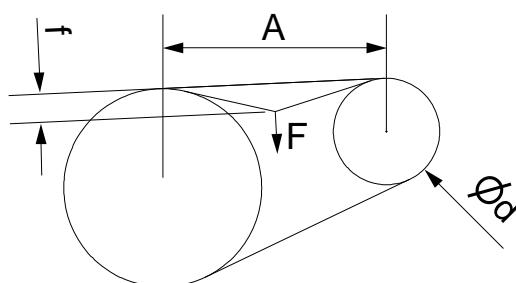
- 3 tours pour les HUCF C 020, 050, 070, 090 et T 025, 045, 055.
- 4 tours pour les HUCF C 035, et T 080, 110.

Les performances aérauliques du caisson, sont indiquées sur l'étiquette signalétique. L'intervalle entre 2 courbes, correspond à 1 tour de réglage de la poulie.

- Retendre la courroie en respectant la procédure suivante

Appliquer une force F comme indiqué dans le schéma ci-dessous afin d'obtenir une flèche $f = 16 \text{ mm}$ pour une longueur de courroie $A = 1000 \text{ mm}$.

La force F à appliquer est variable selon le diamètre de la poulie la plus petite et de la section des courroies.



Type de courroie (kg)	d (mm)	F
SPZ	67-95	1.0-1.5
	100-140	1.5-2.0
SPA	90-132	1.8-2.7
	140-200	2.8-3.5

5. MISE EN ROUTE

S'assurer que l'ensemble tourne librement (roue du ventilateur, transmission et moteur) et qu'il n'y a pas d'objet susceptible d'être projeté par la turbine.

Avant la mise en route, le caisson doit être raccordé au réseau et la trappe de visite doit être fermée.

Mettre sous tension un bref instant, de manière à vérifier le sens de rotation de la turbine. (voir dessin sur l'étiquette signalétique collée sur la trappe de visite du caisson).

Si le sens de rotation est incorrecte, inverser 2 fils de phase.

Vérifier que l'intensité absorbée du moteur, ne soit pas supérieure de plus de 5%, à l'intensité plaquée (voir étiquette signalétique collée sur la trappe de visite).

6. MAINTENANCE

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur.

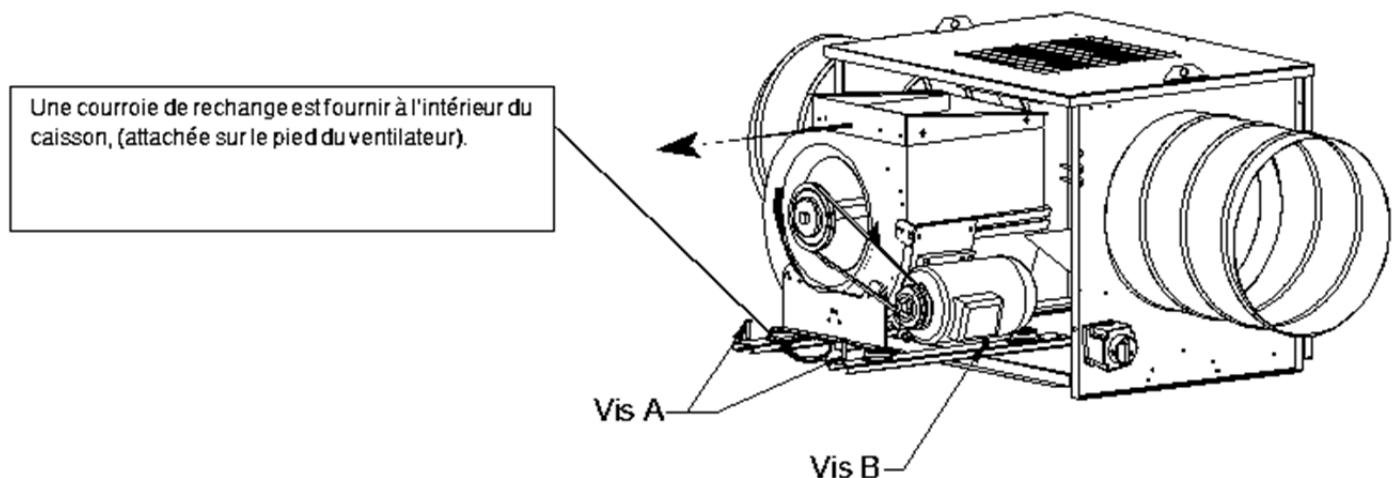
- Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.
- Vérifier l'état d'usure de la courroie et sa tension.

Pour faciliter ces opérations ou pour la maintenance du moteur, le moto-ventilateur est monté sur un système de glissière de manière à le sortir du caisson latéralement.

Pour ce faire, il suffit de :

- Déposer la trappe de visite
- Dévisser les 2 vis A.
- Saisir le pied du ventilateur et tirer l'ensemble vers vous.

La course de la glissière est limitée par la vis B. Pour extraire totalement le moto-ventilateur, dévisser cette vis, tirer l'ensemble vers vous en veillant à le soutenir afin d'éviter tout risque de chute.



7. GESTION DES DECHETS

7.1 Traitement des Emballages et Déchets Industriels Banals (DIB)

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres DIB doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

Adresse de sites pour l'élimination des déchets :

<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>

7.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Pour plus de précisions, nous contacter.

Adresse pour informations complémentaires : ADEME nationale ou régionale

<http://www.ademe.fr>

VIM

Les prés de Mégy Sud – SOUDAN

CS 60120

79401 ST MAIXENT L'ECOLE Cedex

Tél. : 05.49.06.60.38 – Fax : 05.49.06.60.36

www.vim.fr

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toutes modifications techniques.